

Pluralisme et délibération. Enjeux en philosophie politique contemporaine sous la direction de Koula Mellos et Patrick Savidan, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Collection Philosophica, 1999, 193 p.

Bernard Gagnon

Volume 19, Number 2-3, 2000

Judiciarisation et pouvoir politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040239ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040239ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gagnon, B. (2000). Review of [*Pluralisme et délibération. Enjeux en philosophie politique contemporaine* sous la direction de Koula Mellos et Patrick Savidan, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Collection Philosophica, 1999, 193 p.] *Politique et Sociétés*, 19(2-3), 288–292. <https://doi.org/10.7202/040239ar>

Pluralisme et délibération. Enjeux en philosophie politique contemporaine sous la direction de Koula Mellos et Patrick Savidan, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Collection Philosophica, 1999, 193 p.

Cet ouvrage apporte une contribution appréciable au débat actuel que livre la philosophie politique sur la signification de la démocratie dans les sociétés pluralistes libérales. Poursuivant les réflexions de H.G. Gadamer, J. Habermas, de C. Taylor ou de J. Rawls, les textes proposés décryptent, à partir de diverses perspectives, les dimensions philosophiques et politiques de la problématique démocratique. Les analyses exposent avec précision la spécificité du conflit et adoptent une orientation théorique claire et catégorique. Les textes permettent, d'une part, aux lecteurs non initiés de retrouver sans difficulté les repères nécessaires à la compréhension des enjeux et, d'autre part, aux spécialistes de trouver de nombreux sujets de réflexion et matières à controverse. La ligne directrice du livre, ou du moins la ligne dominante, consiste en une défense de l'universalisme des Modernes à l'encontre des dangers du particularisme, du relativisme ou du subjectivisme. À ce titre, le pluralisme est, pour l'essentiel, relié au concept philosophique de particularisme, concept opposé à celui d'universalisme. La grande majorité des textes s'inscrit dans le cadre d'une moralité désengagée des contextes sociaux, d'une valorisation du droit et de l'importance d'un espace public de délibération considérées comme des piliers de la démocratie moderne. Pour cette pensée, la délibération, basée sur les principes de la rationalité discursive, doit permettre d'aller au-delà des différences individuelles et d'établir, dans l'espace démocratique ainsi constitué, l'égalité civique entre tous les citoyens.

Dès les premières pages, l'ouvrage rend compte, toutefois, de l'attitude ambivalente de la modernité philosophique vis-à-vis de la question du pluralisme. D'un côté, le pluralisme est perçu comme le résultat de la prolifération des libertés individuelles: le libre choix dans les modes de vie. Mais, de l'autre côté, il représente un danger pour la formation d'un consensus démocratique parce qu'il mine le lien social et la possibilité d'une entente intersubjective. Deux idéaux conflictuels traversent la société moderne : l'idéal d'égalité — les êtres humains sont tous des semblables — et l'idéal

de liberté individuelle -la valorisation des préférences subjectives. La solution ne réside pas dans la négation de l'un ou de l'autre de ces principes, mais dans la capacité de constituer à la fois le principe de similitude et le principe de différence au moyen de la démocratie. En ce sens, pour la majorité des auteurs du livre, le pluralisme est donc souhaitable, voire tolérable, mais dans les limites d'une raison bien ordonnée. La problématique contemporaine est que les sociétés pluralistes actuelles semblent incapables d'établir les principes d'une autodétermination des libertés, et que l'individualisme tend ainsi vers la fragmentation sociale et vers la réduction de l'espace démocratique.

Je note que la plupart des auteurs, assimilant le pluralisme au particularisme, considèrent peu ou ignorent totalement la dimension plus sociologique et contemporaine du pluralisme compris comme multiculturalisme, c'est-à-dire la thèse selon laquelle les différences culturelles ne sont pas réductibles à des préférences subjectives, car elles contiennent des dimensions civiques et publiques indéniables. À l'opposé, les textes, à l'exception de celui de Fuyuki Kurasawa (placé à la toute fin de l'ouvrage, pour souligner peut-être l'exception qui confirme la règle), s'accordent pour affirmer l'impossibilité philosophique d'une construction morale, politique et civique, conforme à l'idéal démocratique du gouvernement par soi-même, basée sur le pluralisme. Une telle moralité se résumerait au chacun pour soi et donnerait essentiellement une conception instrumentale et individualiste du lien social.

Je dégage du livre ce qui m'apparaît être les trois axes de cette critique — le pluralisme est à la fois amoral, apolitique, et incivique — qui conduisent à nier au pluralisme toute prétention de constituer une philosophie politique cohérente, rationnelle et universelle.

Premièrement, le pluralisme est amoral, parce qu'il ne repose sur aucun critère de justification morale indépendant des préférences subjectives. Cette critique réintègre le pluralisme dans le débat classique entre Romantiques et Lumières tout en prenant le parti des Lumières. Guy Lafrance (chapitre V) énonce, de façon didactique, la confrontation qui traverse la modernité entre, d'une part, la reconnaissance de la liberté et de l'égalité de tous les hommes (l'universel) et, d'autre part, le recours à l'histoire et à la culture (le particulier). La solution des Modernes (hier : Kant, Fichte ; aujourd'hui : Rawls), explique-t-il, est celle de l'État de droit par lequel les considérations morales universelles prédominent sur les différences de culture ou d'histoire. Allant dans le même sens, mais cette fois à partir d'une analyse critique du relativisme axiologique chez Max Weber, Alain Renaut (chapitre II) affirme qu'il n'existe aucune raison pratique pour juger de la signification morale des différences, parce qu'elles relèvent exclusivement des choix personnels. Agir autrement, donner à ces valeurs un principe moral supérieur, c'est transformer la différence en pure volonté de puissance avec les dangers que cela implique (xénophobie, haine de l'autre, guerre). Patrick Savidan (chapitre VI) ajoute un élément à cette critique. Analysant l'herméneutique de H. G. Gadamer, il démontre que la perspective morale de l'hermé-

neutique, insérée dans l'histoire et la tradition, ne peut offrir ni la distance critique ni le moment pleinement réflexif qui seuls permettent aux individus de se donner une réelle perspective critique vis-à-vis d'eux-mêmes et de leurs sociétés. Seule une délibération pratique, basée sur les principes d'un sujet moral, autonome, rationnel et capable de mettre de côté les différences, peut donner les uniques sources non dogmatiques de justification morale.

Le pluralisme, deuxième critique, est apolitique, parce qu'il ne valorise que la sphère privée des individus et qu'il réduit les significations de la sphère publique et l'importance du consensus démocratique. Cette critique, exposée par Koula Mellos (chapitre I) et Roberto Miguelez (chapitre IV), oppose deux modèles de démocratie : l'un basé sur les principes du pluralisme et l'autre basé sur les principes de l'universalisme. Le modèle pluraliste correspond aux thèses libérales d'un État minimal et d'un individu égoïste et calculateur. Dans ce contexte, la démocratie se résume à un simple compromis entre intérêts divergents. Au contraire, le modèle universaliste, lié aux thèses républicaines, repose sur un espace public démocratiquement constitué où les considérations privées des individus cèdent la place aux considérations publiques des citoyens. C'est uniquement dans ce modèle que les consciences individuelles peuvent s'élever au-delà des simples intérêts particuliers. L'autonomie, conclut R. Miguelez, n'est possible que dans le modèle républicain (universaliste), car il est le seul à distinguer entre la raison calculatrice et la raison publique. Geneviève Nootens (chapitre III), à partir de l'idée du pluralisme chez Rawls, estime, pour sa part, que le libéralisme peut donner forme à une raison publique à condition que les convictions privées (les intérêts moraux ou religieux qui font partie des convictions personnelles) demeurent dans l'ordre du raisonnable, c'est-à-dire que les convictions personnelles ne doivent pas rechercher une validation publique. Toutefois, l'auteure semble douter des capacités du libéralisme (même rawlsien) à offrir aux individus, de façon satisfaisante, les raisons nécessaires pour une autolimitation de leurs convictions personnelles. G. Nootens en appelle donc aux principes républicains d'éducation civique — agir sur la « psyché humaine » — pour favoriser l'émergence de citoyens raisonnables, capables de distinguer l'intérêt public de leurs intérêts particuliers.

Troisièmement, le pluralisme est incivique, parce qu'il conduit à la balkanisation des sociétés et éloigne le citoyen de ses responsabilités morales, sociales et politiques. En ce sens, Josiane Boulad-Ayoub et Paule-Monique Vernes (chapitre VIII) n'hésitent pas à assimiler le pluralisme à une explosion de communautarisme conduisant à une « fragmentation de la société » et à « un dogmatisme radical ». Face à ces menaces contre la civilisation moderne, il est urgent de rétablir la puissance politique de l'État de droit, seule instance capable de réintroduire de la civilité dans ce contexte d'explosion sociale. Les auteures en appellent à un renouveau de l'homme révolutionnaire, fondant sa volonté particulière dans la volonté générale, capable de redonner lieu, par une synthèse créatrice et à travers l'acte politique, à la fusion entre le particulier et l'universel.

Le livre offre deux lectures divergentes de ces trois critiques. Tout d'abord, pour Fuyuki Kurasawa (chapitre IX), le pluralisme contemporain, au-delà de ses aspects négatifs, peut être vu comme une politique de résistance face à une culture dominante et homogénéisante, en laissant sous-entendre qu'il s'agit de la culture occidentale moderne. Cette politique de résistance doit encourager la formation d'identités hybrides (des subjectivités différenciées). Elle doit aussi conduire, de façon paradoxale, à une stratégie de l'altérité radicale des subjectivités, mais aussi à une éthique du respect de l'autre et de l'ouverture à la différence. Toutefois, à l'encontre de ses intentions, cette position de F. Kurasawa ne contredit pas les trois critiques précédentes, car, sur le fond, elle s'y rattache. Si l'autre ne se présente que sous la forme d'un particularisme irréductible à soi — selon le principe d'altérité radicale —, il apparaît impossible de déduire de cette incommensurabilité un principe moral supérieur, tel que le respect de l'autre. Traditionnellement, la dignité requiert un principe de similitude, à défaut de quoi l'autre n'apparaît que sous la figure de l'étranger ; F. Kurasawa ne démontre pas ici en quoi le respect de l'autre peut reposer sur les bases de l'incommensurabilité. L'idée intéressante d'unir l'altérité radicale et le respect des différences, que F. Kurasawa croit pouvoir dégager sociologiquement d'un urbanisme postfordiste et des fêtes urbaines multiethniques, apparaît encore, à ce stade de la réflexion, comme un vœu pieux. Quant à Koula Mellos (chapitre VII), elle offre un autre point de vue sur le pluralisme qui, cette fois, n'est plus assimilable au particularisme. En recherchant le dépassement critique, à la fois d'une éthique du bien (C. Taylor) et d'une éthique du droit (J. Habermas), l'auteure recherche un principe de rationalité discursive qui soit sensible aux différences et à partir duquel un individu, tout en reconnaissant son individualité propre (ses biens intérieurs), puisse associer son moi à un espace public commun (les biens extérieurs). Une éthique adaptée à cette réalité ne doit pas renoncer à la norme ni à l'universalité, ce qui serait irrationnel, mais doit reconnaître davantage la particularité de ceux qui participent à l'élaboration des normes. L'éthique de la citoyenneté, selon K. Mellos, a pour objet de lier les conditions de la réalisation de soi (particularisme) et les conditions de réalisation du potentiel créateur de tous (universalisme).

En guise de conclusion, j'ajouterai une remarque qui permettra peut-être de poursuivre l'intéressant débat qu'ouvre le livre. Est-il pertinent d'analyser le phénomène contemporain du pluralisme sous l'angle du concept de particularisme, tel qu'il fut développé par la tradition philosophique ? À ce titre, d'autres options sont possibles, par exemple, la thèse selon laquelle la diversité culturelle n'est pas un obstacle à la démocratie, puisque la culture peut aussi être un bien individuel et collectif. Malheureusement, les textes, par endroits, ne donnent qu'une image très sombre du pluralisme — Guerre des Dieux, dérives mafieuses, calcul égoïste, etc. — qui laisse sous-entendre, chez certains auteurs, un républicanisme intransigeant et fermé à la différence. L'ouvrage, à mon avis, ne distingue pas suffisamment les concepts de pluralisme et de particularisme, qui ne sont pas interchangeables. Ainsi,

l'ouvrage ne montre pas en quoi la démocratie délibérative peut être compatible avec une conception pluraliste des sociétés. L'unique solution serait-elle la démocratie de type libéral ? Plutôt que de proposer de lier la démocratie et le pluralisme, le livre laisse supposer que la solution à l'insignifiance du pluralisme est l'intransigeance de l'universel. Je ne peux que souhaiter ici que les défenseurs du pluralisme apportent une riposte, tout aussi ferme, à ce livre qui a le mérite de joindre à la rigueur théorique la précision des convictions philosophiques.

Bernard Gagnon
Université de Paris IV